REPUBLIQUE FRANCAISE

Dossier n° PA00107125B0070M01

Commune de CESSY

Date de dépôt : 04/08/2025 Date d'affichage : 04/08/2025

Demandeur : **TEUSCHER Richard**Pour : mise en place d'une nouvelle clôture côté

rue et d'une nouvelle terrasse côté rue. Adresse terrain : 407 Rue de la Rocaille

01170 CESSY

Affaire suivie par Service ADS-CAPG 04.50.40.84.28 Le Maire À **Monsieur Richard TEUSCHER** 407 Rue de la Rocaille 01170 CESSY

LRAR &C 176 451 5667 &

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de permis d'aménager modificatif le 04/08/2025 pour mise en place d'une nouvelle clôture côté rue et d'une nouvelle terrasse côté rue.

Votre dossier est irrecevable et ne peut donc être instruit.

L'article A 423-3 du Code de l'Urbanisme dispose que « Le maire affecte aux demandes de modification ou de transfert d'un permis ou d'une non-opposition à déclaration préalable en cours de validité un numéro d'enregistrement composé du numéro du permis ou de la non-opposition à déclaration préalable dont la modification ou le transfert est demandé, auquel il ajoute un numéro composé de la lettre " m " en cas de modification ou de la lettre " t " en cas de transfert, suivie de deux chiffres, pour une numérotation en continu des demandes successives, d'une part, des modifications et, d'autre part, des transferts. » ;

Le projet de la demande a pour objet la modification d'un permis d'aménager initial n°PA00107125B0070 qui n'a jamais été enregistré par la mairie

Vous êtes titulaire d'une déclaration préalable en cours de validité portant le n°DP00107125B0070 délivrée en date du 13 juin 2025 ;

De ce fait, le formulaire CERFA fourni ne correspond pas au projet.

Le formulaire CERFA adéquat est dénommé « Modification d'une autorisation » ayant pour numéro n°16700*01.

Un nouveau dossier sera à déposer avec ce CERFA et les pièces jointes adéquates.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'informations, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

A Cessy, le Le Maire 2 7 OCT. 2025

Par délégation du Maire

Patricia REVELLAT
Adjointe au Maire